



Travaux de réparation pas fait

Par **Andrea38**, le **07/12/2023** à **10:28**

Bonjour,

voilà dans notre immeuble nous avons une fuite au sous sol depuis 2 mois,

Le problème c'est que le sous sol est géré d'un côté par d'autre syndic et de l'autre par un autre (Grenoble habitat) et notre fuite et du côté de GH, mais ils ne font rien pour régler le problème depuis 2 mois, les murs sont imbibés d'eau, l'eau coule pas loin de l'électricité, le regard est plein, les vélos rouillés ect..

Et personnes fait le nécessaire, notre syndic nous a dit de faire marcher l'assurance mais évidemment payer une franchise on aimerait savoir quelle sont nos droits ?

cordialement.

Andréa

Par **Visiteur**, le **07/12/2023** à **11:06**

Bonjour,

Vous êtes locataire ou copropriétaire ?

L'assurance ne réparera pas la fuite ! Mais peut vous aider à faire valoir vos droits.